

Délégation départementale de la Charente

Bordeaux, le 14 janvier 2022

Cellule départementale d'appui

Tél. : 05 45 97 46 01
Mèl. : ars-dd16-alerte@ars.sante.fr

Benoît Elleboode
Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

à

Madame Magali DEBATTE
Préfète de la Charente

Objet : Avis de l'ARS concernant la situation épidémiologique dans le département de la Charente

La loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire et la possibilité de recourir au passe sanitaire, afin d'anticiper une possible résurgence de l'épidémie de Covid-19. Elle reporte à la même date la fin des dispositions fondant l'état d'urgence sanitaire.

Ainsi, la possibilité pour les Préfets de département, lorsque les circonstances locales l'exigent, d'arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires pour contenir la propagation du virus est également maintenue en application de la loi.

A ce titre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'éclairer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de limiter la circulation virale au regard des circonstances locales.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 14 janvier 2022, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence en population générale en hausse, qui s'établit désormais à 2170.4 pour 100 000 habitants pour la période du 5 au 11 janvier (contre 1418.3 pour 100 000 habitants pour la période du 28 décembre au 3 janvier)
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui diminue et s'établit à 555.4 pour 100 000 habitants pour la même période (contre 563.1 pour 100 000 habitants pour la période du 28 décembre au 3 janvier)
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant au niveau régional à 1317, dont 180 en réanimation au 13 janvier (contre 1224 personnes, dont 194 en réanimation le 6 janvier)

En semaine 2022-01, la circulation virale continue à s'intensifier en Charente comme dans l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine. Tous les indicateurs virologiques poursuivent leur augmentation et témoignent d'une circulation virale très intense : taux d'incidence à 1421 / 100 000 hab. (contre 731 en S52-2021, soit + 94%), taux de positivité à 17,9 % (contre 13,7 % en S52-2021, soit + 4,2 pts) et taux de dépistage à 7960 / 100 000 hab. (contre 5344 en S52-2021, soit + 49 %).

L'augmentation du taux d'incidence concerne toutes les tranches d'âges. On note une progression très importante chez les 0-15 ans, en lien avec une reprise de l'activité de dépistage suite à la rentrée scolaire, et en parallèle une diminution du taux de positivité. Le taux d'incidence le plus élevé est actuellement observé chez les 20-30 ans, puisqu'il atteint 3342 / 100 000 hab. dans cette tranche d'âge.

La circulation virale est donc très intense dans l'ensemble du département, avec des taux d'incidence variant entre 982 et 1688 / 100 000 hab.

Les données de criblage témoignent par ailleurs de la progression très rapide du variant Omicron dans le département comme sur l'ensemble du territoire régional, avec plus de 80 % des tests criblés révélant un profil en faveur de ce variant (mais non spécifique de celui-ci), contre moins de 10 % trois semaines auparavant.

L'augmentation du taux d'incidence s'accompagne depuis trois semaines d'une légère augmentation de la part du recours aux urgences pour suspicion de Covid, qui atteint 2,1 % en S01-2022 (contre 1,5 % en S52-2021). En revanche, le nombre de nouvelles admissions hospitalières demeure relativement stable depuis trois semaines (n=20 en S01 contre 25 en S52-2021), de même que le nombre d'admissions en services de soins critiques (n=5 en S01, même nombre en S52). Le nombre de patients actuellement hospitalisés demeure également relativement stable.

On note toutefois une augmentation du nombre de décès à l'hôpital (n=9 en S01 contre 6 en S52), à prendre avec précaution étant donné les faibles effectifs.

La couverture vaccinale de rappel continue à progresser, avec la moitié (51 %) de la population de 12 ans et plus ayant reçu sa dose de rappel au 09/01/2022, cette proportion atteignant 78 % chez les 65 ans et plus.

En considérant la population éligible au rappel avec les délais préconisés (3 mois ou 4 semaines selon les vaccins), 68 % des 18 ans et plus éligibles au rappel avaient reçu leur dose de rappel au 12 janvier 2022. Environ les trois quarts des résidents en EHPAD (70 %) et des professionnels de santé libéraux (78 %) ont reçu leur dose de rappel dans le département.

En semaine 2022-01, la circulation virale poursuit sa hausse en Charente. Elle est à présent très intense dans l'ensemble du département et dans toutes les tranches d'âge, en particulier chez les jeunes adultes. Malgré cette détérioration de la situation épidémiologique, les indicateurs hospitaliers demeurent relativement stables.

Compte tenu de ces éléments, le département est maintenu en niveau de « vulnérabilité élevée + » car l'explosion du nombre de cas confirmés pourrait prochainement se traduire par une augmentation des admissions hospitalières. La situation actuelle nécessite la plus grande vigilance.

Toutes les mesures de nature à limiter la propagation du virus sont fortement recommandées dans ce contexte.

Le Directeur de cabinet,

Olivier SERRE